

LEB/98/006
UZA

PNUD

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)

**INTRODUCTION POUR LE LANCEMENT D'UN
PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT REGIONAL**

A AKKAR

***REALISEE PAR
Dr. BACHIR OSMAT***

***SEPTEMBRE 1999
BEYROUTH***

Dans le cadre de la politique du gouvernement libanais et de ses objectifs visant à réaliser un développement équilibré, particulièrement adressé aux régions rurales.

Dans le cadre de la coopération entre le gouvernement libanais et le PNUD, afin de réaliser ces objectifs, surtout pour l'élimination de la pauvreté, et le développement des régions défavorisées.

Les indicateurs ressortis des études conduites par le gouvernement libanais et le PNUD, confirment l'existence d'inégalités qualitatives, aux niveaux de vie et des services, dans les régions libanaises, et témoignent que ces régions sont soumises à de différents systèmes socio-économiques.

Toutefois cette inégalité perçue au niveau du développement entre les différentes régions, est en réalité une fatalité subie, vécue et admise. Les ONG sont intervenus dans ces régions déshéritées pour offrir une assistance aux populations pauvres. Cependant ces interventions n'étant pas basées sur des données précises, n'ont pu dépasser leur aspect ponctuel et caritatif et sont restées bien limitées, faute de coordination.

A partir de là paraît l'importance de la carte de pauvreté et de l'étude des conditions des ménages qui démontrent la disparité de développement entre les différentes régions.

La preuve la plus flagrante des indicateurs tels qu'apparus dans ces deux études, concerne la région de Akkar, qui à ce jour ne s'est vue concernée par aucun plan ou programme de développement intégral établi par une partie officielle ou civile.

L'ensemble d'indicateurs apparus dans ces études, dévoile que la région de Akkar présente un niveau de vie et de développement particulièrement modeste. Toutefois certains indices présument que cette région n'occupe pas continuellement cette position, même si la conclusion générale émanant de chacune de ces deux études, laisse penser le contraire, surtout si on prend en considération d'autres indicateurs notamment bien révélateurs : démographiques à titre d'exemple.

La région de Akkar se voit propulsée au rang prioritaire pour disposer d'une intervention en développement, d'autant plus que les faits suivants le suggèrent :

LA POPULATION

Akkar est considéré comme le plus grand caza rural au Liban, avec une densité de 255000 habitants, environ 6,4% de la population libanaise, la composition de famille est relativement la plus nombreuse au Liban 6,1 alors que la moyenne se situe à 4,8 et ayant le plus grand nombre d'enfants par famille 3,98 alors que la moyenne au Liban est 2,6. Les jeunes au-dessous de 20 ans constituent une majorité de 52% par rapport à la population.

L'EDUCATION

A Akkar le taux de scolarisation est le plus bas au Liban, il se chiffre à 89% pour la catégorie de 5-9 ans, tandis que la moyenne générale atteint une proportion de 95,6%. Le taux d'analphabétisme qui atteint 25% est nettement défavorable aux femmes, 32% pour les femmes contre 18% pour les mâles adultes.

L'ACTIVITE ECONOMIQUE

Pour les femmes 5,2% (14,8 dans tout le Liban)
Pour les hommes 45,9%
Taux de chômage 13,5%

LES SECTEURS ECONOMIQUES

29,6% de la main d'œuvre à Akkar est reliée à l'agriculture, tandis que 17,6% travaillent dans l'administration publique, y compris l'armée, et 14,3% dans le commerce.

La moyenne de travail est de 46,8 H/semaine

2,6% (femmes et enfants) travaillent dans le domaine agricole familial sans aucune rémunération.

LOGEMENT

44,8% des familles de Akkar, 58% de sa population vivent dans la promiscuité, 3 personnes vivent dans une seule pièce alors que plus de 8 personnes se partagent à peine 4 pièces, bien que 94,5% des habitants possèdent leur maison qui généralement est considérée ancienne (10 ans et plus) à 81,3%.

72,5% des logements ne sont pas dotés d'infrastructure sanitaire d'évacuation, 18,8% ne possèdent pas de salle de bain.

74,7% de la population possède un réfrigérateur, la moyenne nationale étant de 94,3%.

47,5% des familles ne jouissent pas d'une installation de l'eau courante à domicile.

51,9% des familles se plaignent de l'humidité à l'intérieur des logements.

LE TRANSPORT

55,6% des familles accusent des problèmes relatifs au transport.

89,3% n'ont pas recours aux transports en commun.

83,1% se déplacent en taxis services.

LE COUT DE LA SCOLARITE

84000 personnes poursuivent leur éducation dans la région de Akkar, dans une proportion de 2,03 personnes par famille.

55,3% des écoliers vont dans des écoles publiques, la moyenne nationale étant de 34,9%.

72,2% des étudiants des classes techniques du cycle secondaire poursuivent leur formation dans des écoles privées.

Le coût de la scolarité dans les écoles publiques s'élève à 94000 LL par écolier, en revanche la moyenne nationale s'élève à 147000 LL/écolier.

LA SANTE

L'assurance médicale couvre 34,5% des résidents.

15,5% des familles ont bénéficié d'un traitement à la charge du Ministère de la Santé.

5,6% de la population souffrent de maladies chroniques.

31,6% affirment l'existence d'un dispensaire dans leur voisinage mais ne s'y rendent pas.

42,6% se rendent au dispensaire pour bénéficier de différents services.

18% des familles ont un malade qui n'a pas été soigné dans 61,6% des cas pour des raisons économiques.

LE REVENU

La moyenne générale du revenu annuel par famille atteint 10,069,000. - LL à Akkar, dans une moyenne de 1,3 ouvriers par famille, dont une somme de 1,737,000. -LL ne provient d'aucune activité rémunératrice.

Les études montrent que 82,1% des familles vivent au-dessous de 800. - US\$ par mois et par moyenne de 6,1 personnes par famille, dont 34,45% touchent moins que 500,000. -LL.

LES DEPENSES

37,1% pour la nourriture

12,6% pour les vêtements

12,7% pour le logement et différents services (électricité, chauffage, entretien et ameublement.

6,1% pour les soins particuliers et nettoyage

9,7% pour le transport

10,3% pour la scolarité des enfants

6,9% pour les soins médicaux

2,7% pour les loisirs

1,6% divers

37,6% des familles s'endettent pour assurer la survie quotidienne.

61% des familles à Akkar considèrent que la nourriture pèse le plus sur leur budget, alors qu'au Liban le pourcentage se situe à 43,6% et 42,3% pour Baalbek et Hermel.

18,4% considèrent que les soins médicaux viennent en second degré.

13,5% des familles considèrent que les frais scolaires représentent un fardeau considérable dans leur budget.

Toutefois les indicateurs plus ou moins récents relevés de ces documents ressortent la nécessité d'une intervention dans la région de Akkar, cependant il convient de noter ces deux points essentiels :

- 1- Pour entreprendre un projet de développement intégré, réalisable et durable, il convient de lancer un plan d'action qui touche les différents indicateurs, de mobiliser les moyens et ressources, et de faire participer activement les différentes organisations pour appuyer l'objectif recherché : le développement humain.
- 2- L'action de développement n'étant pas une recette sur mesure, l'intervention requiert, malgré la présence d'indicateurs, une connaissance réelle et détaillée du milieu, de ses besoins socio-économiques, de ses institutions, des ONG, de sa culture, de ses prises de positions... une mise au point détaillée des plans gouvernementaux et civils, déjà sur place ou à venir, et une évaluation des performances déjà effectuées sont primordiales.

Si ces études déjà mentionnées ont révélé une disparité flagrante aux niveaux de vie, en revanche elles n'apportent aucun indice tangible qui nécessite une intervention dans une zone plutôt que dans une autre. Seulement, une étude détaillée du terrain, peut nous aider à axer les activités dans un pivot plutôt que dans un autre. D'où le besoin de proposer un programme de développement, gouvernemental et civil, dans le but principal d'améliorer le niveau de vie dans cette région.

PROFIL DU PROGRAMME

Etant donné que ce programme est conçu pour le développement socio-économique, la participation du gouvernement est fondamentale, d'autant plus que l'infrastructure est une question vitale et essentielle, alors il convient dans ce contexte de faire participer les différents ministères concernés : Travaux Publics, Transports, Ressources hydrauliques et électriques...

ESQUISSE D'UN PLAN

A) - SUR LE PLAN ECONOMIQUE

Objectif: consolider le revenu et créer des opportunités d'emploi à travers :

- un programme de formation pour les salariés
- un programme de formation technique et artisanale aux candidats prêts à se lancer sur le marché
- un programme de crédit gouvernemental, civil et privé (régional ou national) destiné aux PME et PMI (tourisme agricole, tourisme environnemental, artisanat, technique, agriculture...)
- des coopératives artisanales (production et marketing)
- création d'entreprises de production pour main d'oeuvre féminine (formation, équipement, crédit...)

- Plan de développement agricole :
 - amélioration des espèces cultivées
 - infrastructure agricole
 - introduction de techniques modernes
 - introduction de nouvelles variétés agricoles (compétitives)
 - renforcement des coopératives agricoles (production marketing diminution du coût de production)
 - création d'un marché agricole pour écouler les produits
 - Amélioration de l'industrie alimentaire : conserves, jus, conservation, fumage...

B) - SUR LE PLAN SOCIAL

Objectif: renforcer le rôle de la communauté locale à travers les activités de développement suivantes :

- les clubs: formation, équipement, introduction de nouvelles techniques, orientation culturelle et technique, création d'emplois, loisirs, sport, cinéma, théâtre, colonies de vacances, camps...
- municipalités: formation, jumelage, équipement
- dispensaires: renforcement, équipement, formation

- centres sociaux : renforcement, équipement, formation
- écoles publiques et privées : formation du corps professoral et directorial , équipement, coopération en vue de développer des projets au niveau des villages
- institutions relatives au groupes vulnérables (handicapés et veuves) : équipement, formation
- sessions pour vaincre l'analphabétisme
- campagnes de sensibilisation sous différents thèmes : santé, droits de l'homme, droits de l'enfant et de la femme, gender, environnement
- Développement de projets d'environnement locaux, clubs, forestation, réserves naturelles
- Organisation de campagnes médiatiques sur la situation et les problèmes particuliers à la région de Akkar, qui accentue l'importance d'une intervention de développement dans cette région

MECANISMES D'EXECUTION

Dans le but d'exécuter ce projet de développement dans la région de Akkar, il est nécessaire de noter que cette région a été choisie pour les raisons déjà expliquées ci-haut, cependant d'autres facteurs s'imposent :

- 1- Le développement n'est pas une action spécifique adressée à une région plutôt qu'à une autre, c'est surtout une directive politique gouvernementale générale, qui accorde la priorité à une région pour des raisons particulièrement spéciales
- 2- Le développement d'une région ne veut pas dire qu'elle soit mise à l'écart et isolée de son environnement, sans tenir pour autant compte de ses relations socio-économiques, politiques, culturelles avec son voisinage (Tripoli, Dennyé, Hermel, Syrie) et les conséquences négatives ou positives qui peuvent en découler
- 3- Le lancement d'un mécanisme d'exécution du programme nécessite une phase préparatoire, durant laquelle se définissent les besoins des villages, les différents projets en cours ou prévus, les parties intervenantes et leurs stratégies, surtout les prévisions futures du gouvernement pour cette région (tourisme, agriculture...) D'autres grands projets sont-ils prévus pour cette région ? (aéroport et son rôle, centre d'information...)
- 4- La participation du secteur privé dans le développement est essentielle, pour l'encourager à s'investir d'avantage, il faut lui accorder certaines facilités

- 5- La complémentarité et la coordination avec les différentes administrations gouvernementales pour l'accomplissement de ce programme
- 6- La coopération et distribution des rôles entre les ONG intervenants déjà sur place ou futurs, ce qui implique l'établissement d'un cadre consultatif pour les différentes parties qui proposent des programmes de développement dans cette région
- 7- Les activités de développement peuvent être effectuées au niveau d'un village ou d'un ensemble de villages

FINANCEMENT

En plus du financement assuré par le programme, il faudrait s'adresser également aux institutions locales (municipalités, ONG nationales et internationales) aux bailleurs de fonds et s'efforcer de convaincre les riches émigrés originaires de la région à subventionner des projets relatifs à leurs villages par exemple.

Cependant aucun financement ne peut-être accordé que selon un document de projet qui présente en détail les politiques, la réalités, les besoins, les objectifs, les interventions et les activités.

LES PARTENAIRES

Les différents dispositifs du gouvernement libanais, le CDR, le Ministère des Affaires Sociales, les ministères concernés, le PNUD, les agences concernées des Nations Unies, les municipalités, les ONG locales (mouvement de femmes, dispensaires, centres sociaux), les clubs, les écoles et vu l'importance de leur rôle dans la communauté locale : les chefs religieux locaux, les chefs de clans, les dignitaires locaux, les instituteurs, car cette catégorie peut assurer à travers sa participation active l'achèvement des objectifs du projet.

SUGGESTIONS PRATIQUES

Dans le but de connaître virtuellement la réalité tout en se référant aux deux études sur lesquelles s'est basée cette introduction, et pour établir un programme de développement à Akkar, je suggère l'élaboration d'un plan divisé en trois étapes :

- 1- Analyser la situation en entreprenant une étude détaillée du terrain, concernant les besoins des villages et des agglomérations de Akkar :
 - la population
 - caractéristiques
 - taux de résidents et d'émigrés
 - l'éducation : les services scolaires et universitaires, techniques et académiques, publics, privés et privés gratuits, les bâtiments scolaires et leur état actuel...
 - la santé : les dispensaires, les services sanitaires, les préventions et les thérapies, les maladies chroniques, les groupes vulnérables.
 - marché du travail : offres d'emploi, distribution des centres d'activités économiques, rôle de la femme, l'emploi des enfants, travail sans rémunération
 - la situation agricole, les centres, le coût de production, marketing, superficie cultivée, superficie irriguée...
 - infrastructure : problèmes et besoins
 - situation de la catégorie sociale suivante : jeunes, femmes, enfants, troisième âge
 - ONG locales, clubs, communautés locales, municipalités, maires, familles, cultes religieux, chefs locaux...

Il est conseillé de recourir aux questionnaires et au PRA pour constituer un dossier particulier à chaque village, groupe de villages ou pivot. Ce dossier introduirait les informations nécessaires et essentielles, identifierait les besoins sur lesquels on doit insister pour lancer les interventions et les activités et procéderait au choix des partenaires locaux dans les villages, agglomérations ou pivots...

- 2- Pour chaque région d'intervention, établir un rapport spécifique sur les activités déjà existantes et prévues, du gouvernement, des ONG locales actives, des municipalités, entrecroiser le rapport et l'étude citée dans le paragraphe précédent, et introduire chaque activité dans son contexte.

3- Exposer le rapport et le discuter avec toutes les parties concernées dans le but d'aboutir à un plan opérationnel d'intervention et d'identifier les partenaires, et leur mode de participation.

Par la suite on élaborera un document de projet précis et détaillé sur les différentes activités prévues qui sera soumis aux bailleurs de fonds.

Procéder aux étapes décrites d'après un agenda d'exécution, distribuer les rôles et les responsabilités, aidera à créer et à lancer un programme de développement global intégré dans la région de Akkar.

République Libanaise
Bureau du Ministre d'Etat pour la Réforme Administrative
Centre des Projets et des Etudes sur le Secteur Public
(C.P.E.S.P.)